

**FICHE DE POSTE DU CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL
DU COMITE DE LA MANCHE**

Plan de performance fédéral

- Coordinateur de commission technique :
 - Responsable de la mise en œuvre des projets de jeu en cohérence avec les directives techniques nationales, régionales et départementales
 - Coordination des sélections des jeunes :
 - * Mise en œuvre et suivi des compétitions de jeunes du Comité,
 - * Suivi de l'encadrement des sélections départementales.
 - Détection des jeunes dans le cadre du plan de performance fédéral.
- Assistance et intervention dans les sections sportives labellisées.

Formation

- Intervention sur les formations de cadres définies par l'ETR ;
- Animation de soirées techniques ;
- Assistance technique aux entraîneurs ;
- Encadrement de stages de formation.

Politique de développement

- Aide aux clubs :
 - Assistance à la création de club,
 - Personne ressource dans le suivi, l'accompagnement et le développement des clubs.
- Participation aux activités des commissions mixtes (UGSEL, USEP, UNSS) ;
- Aide à la Commission d'Organisation des Compétitions pour fidéliser les licenciés ;
- Développement du mini handball et des écoles de handball ;
- Initiatives en direction des non licenciés.
- Implication dans le développement des nouvelles pratiques (hand à 4, handfit, babyhand...)

Communication

- Missions de management de conseiller et de représentation ;
- Participation aux réunions des Commissions du Comité et à l'assemblée générale du Comité sur invitation ;
- Tâches administratives en liaison avec le projet du Comité ;
- Implication dans la conception et la mise en œuvre de la politique territoriale ;
- Présenter un bilan d'activité à l'issue de chaque saison. Rendre compte, auprès du référent du Comité à l'issue de chaque action.

Missions nationales et formation personnelle

- Colloque CTF de zone ;
- Stage de formation ;
- Stage formateur de formateur organisé au plan national.